



ARRETE N°065 369 2022-005
Du 19/05/2022

ARRETE
D'ATTRIBUTION D'UNE NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE
Madame CHAPUSOT Mélanie
GRADE Adjoint Administratif

Le Maire de POUYASTRUC

Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment l'article L 712-12

Vu le décret n° 93-863 du 18 juin 1993 relatif aux conditions de mise en œuvre de la nouvelle bonification indiciaire dans la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2006-779 du 3 juillet 2006 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels de la fonction publique territoriale,

Considérant que **Mme CHAPUSOT Mélanie**, Adjoint Administratif, exerce à compter du **1^{er} mai 2022** les fonctions de secrétaire de Mairie prévues par le statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints administratifs,

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du **1^{er} mai 2022**, il est attribué à **Mme CHAPUSOT Mélanie**, une bonification indiciaire de **30** points majorés.

ARTICLE 2 : Le montant de NBI est proratisé dans les mêmes proportions que le traitement en fonction de la quotité de temps de travail effectué.

ARTICLE 3 : L'agent peut percevoir les sommes non attribuées au titre de la NBI en respectant la prescription quadriennale des créances publiques.

ARTICLE 4 : Cette bonification indiciaire cessera d'être versée dès lors que l'agent n'exercera plus les fonctions au titre desquelles il la percevait.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Pau, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté, qui sera notifiée à l'intéressée, sera transmise :

- au Président du Centre de Gestion,
- au Comptable de la collectivité.

Notifié à l'agent le 19/05/2022

Signature de l'agent



Fait à Pouyastruc, le 19/05/2022

Le Maire,
Michel PAILHAS

